

ACTE DE CAUTIONNEMENT N° 3750

Exemplaire destiné au receveur régional des douanes

N° ordre	1
N° bureau	21117

C Conformément au règlement du cautionnement n° CIA 200 dont les signatures au bas du présent acte valent acceptation par les parties sans restrictions ni réserves, le Crédit agricole de Champagne Bourgogne, dont le représentant au présent acte est : 269 Faubourg Croncels, 10 000 Troyes
Monsieur Pierre POIFOULOT

SE PORTÉ CAUTION

CR vis-à-vis de la direction générale des douanes et droits indirects, représentée dans le présent acte par le receveur régional des douanes à Dijon, 12 rue de Montmartre
DE

PO SARL François Parent
N° SIREN 4204251969 dont le représentant au présent acte est :
M. François Parent - 14/Bis rue Pierre Joigneaux - 21 200 Beaune
AUX CONDITIONS SUIVANTES :

ACTIVITÉ (1) : ENTREPOSITAIRE AGRÉÉ EXTENSION SOUS-ENTREPÔT (se reporter en annexe 1)
SOUS-ENTREPÔT FIRME _____ AUTRE STATUT Négociant

LIEU DU RISQUE 14/Bis rue Pierre Joigneaux - 21 200 Beaune LIEUX DIVERS (1) (se reporter en annexe 2)
CHEZ _____ N° AGRÉMENT FR 98 117 E 0150

CRÉDITS	GARANTIES		
	NATIONALES	INTRA-COMMUNAUTAIRES	ÉTENDUE
1. CRÉDIT D'ENTREPÔT	C		INDÉFINIE (1) <input checked="" type="checkbox"/>
2. CRÉDIT D'EXPÉDITION	C	C	LIMITÉE EN MONTANT En chiffres <input type="text"/> En lettres : _____
3. CRÉDIT DE LIQUIDATION	C		
4. CRÉDIT D'ENLÈVEMENT			
5. OBLIGATIONS CAUTIONNÉES			
6. SURSIS-DÉLAIS DE PAIEMENT			

OBSERVATIONS annule et remplace l'acte n° 3750
21/4891 du 12/02/2003 DATE D'EFFET 23/10/2013

CA Beaune 18/10/2013 N° _____
Crédit agricole de Champagne Bourgogne
Signature du principal obligé _____
Signature de son représentant _____
269, Faubourg Croncels
B.P. 1502
10080 TROYES CÉDEX
FRANÇOIS PARENT
"CHATEAU DES GUETTES"
14 Bis, rue Pierre Joigneaux - 21200 BEAUNE
Date _____
Visa du receveur régional des douanes
Timbre de dimension

(1) Cocher la case utile